

CONVENTION DE SERVITUDE VILLE RTE
PARCELLE CADASTRÉE AY 81

Monsieur Antoine ASSICE, expose au conseil municipal :

La société Réseau de Transport d'Electricité, désignée par l'appellation « RTE », envisage la pose d'un câble optique sous-terrain.

RTE sollicite ainsi l'autorisation de la commune d'occuper la parcelle cadastrée section AY n°81 lui appartenant en vue de l'installation desdits ouvrages.

A ce titre, une convention actant les engagements a été transmise à la commune.

Après instruction, les services ont émis un avis favorable.

Il est donc proposé au conseil de conclure une convention de servitudes, moyennant une indemnité forfaitaire de 267 euros, au profit de RTE pour l'installation d'ouvrages techniques sur la parcelle cadastrée section AY n° 81.

La commission municipale « Administration Générale – Finances – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal :

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve l'instauration d'une servitude au profit de RTE sur la parcelle cadastrée section AY n° 81, moyennant une indemnité forfaitaire de 267 euros ;
- Autorise Monsieur le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer toute pièce utile à l'exécution des présentes ainsi que la convention de servitude à intervenir ;
- La recette sera imputée à l'article 7034 - fonction 8 – sous fonction 847 du budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 16 JUN 2026
POUR EXTRAIT CONFORME



Le Secrétaire de Séance,

Julien VEYER



Le MAIRE,

Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 23 JUN 2026

Mis en ligne sur le site de la Ville le 23 JUN 2026

Conseil Municipal convoqué le : 10 juin 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2026 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Monsieur Julien VEYER Adjoint au Maire

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Christian DEVOS, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Valérie GENEVET, Monsieur Julien VEYER, Adjoint au Maire.

Madame Aurore DEVOS, Madame Anabelle SALA, Monsieur Antoine ASSICE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Patrick CIROT, Madame Marie-Christine SOYEZ, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Patricia JEZIOROWSKI, Madame Sophie COUDEVYLLE, Madame Peggy GUILBERT, Madame Nadia AMAR, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Gaëtan LEDOUX, Madame Audrey VERPLAETSE, Monsieur Nicolas MOUCHERON, Monsieur Jean-Baptiste GARDES, Monsieur Billy THERY, Madame Tiffany DEVAUX-GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Daniel WILMOT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES,
Monsieur Laurent NOTEBAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame VERSTRAET,
Madame Christelle DENEUVILLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur VEYER,
Monsieur Daniel BOLLE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur ASSICE.

Démissionnaires :

Madame Jennifer COUSYN, Conseillère Municipale.